

<https://www.nicematin.com/faits-de-societe/un-plaidoyer-pour-plus-de-cooperation-transfrontaliere-entre-la-france-et-litalie-affectee-par-la-crise-du-covid-19-530483>

Un plaidoyer pour plus de coopération transfrontalière entre la France et l'Italie affectée par la crise du Covid-19

Un travail universitaire tire les enseignements de la gestion de la crise sanitaire pour poser les jalons d'un véritable travail commun entre France et Italie, en cas de coup dur comme au quotidien.

Alice Rousselot Publié le 24/06/2020 à 07:15, mis à jour le 24/06/2020 à 07:35



À la frontière franco-italienne, la coopération est au point mort. **Photos d'archives J.-F.O.**

Pendant le confinement, une réflexion collective a été menée à échelle universitaire pour évaluer l'incidence de la crise sanitaire sur un territoire bien particulier : la zone frontalière.

Avec un prérequis: *"La pandémie aura inévitablement un impact important sur la coopération transfrontalière de proximité et inter-méditerranéenne avec un certain décalage de temps".*

Résultat de ce travail inédit, un rapport intitulé "Vers une coordination frontalière de crise" est paru le 30 mai dernier. Ce dernier devrait désormais servir de base de travail pour que soit créée une instance dédiée à la coopération transfrontalière pour les acteurs et élus locaux – apte à faire remonter les difficultés rencontrées au ministre des Affaires étrangères.

Explications.

Qui sont les auteurs ?

Le rapport a été réalisé en collaboration avec l'Université de Nice dans le cadre du programme Diter (Diplomatie territoriale), la Mot (Mission opérationnelle transfrontalière), la Métropole niçoise et la Région.

Deux élus de la Roya – la conseillère régionale Laurence Boetti Forestier et le maire de Breil-sur-Roya Sébastien Olharan – ont également contribué en faisant part de leur expérience à "leur" frontière.

Le document a été principalement rédigé par Philippe Weckel (directeur du programme Diter et professeur de droit international) ainsi que Robert Botteghi (animateur du programme Diter et expert de la coopération transfrontalière).

Qu'a montré la crise du Covid?

"Il a été relevé que certaines décisions unilatérales, parfois brutales et sans échanges préalables, ont mis à mal des liens de confiance que l'on pensait plutôt solides", explique-t-on dans le rapport.

Donnant l'exemple des *"espaces de confins"* (à l'instar de la Vallée de la Roya et l'est des Alpes-Maritimes) où le confinement *"a introduit des ruptures et de nouveaux confins dans les périmètres de vie (dont les bassins d'emplois et d'échanges) de chacun des territoires nationaux"*.

Les auteurs du rapport remarquent ainsi que sur le front de cette guerre sanitaire *"l'ultime rempart a été l'usage de la clôture frontalière, remède rassurant tout autant physique que symbolique"*.

Induisant une *"nouvelle peur de l'autre"*, dont les frontaliers ont été les premières victimes. Eux qui ont été exposés *"aux conséquences des restrictions temporaires au déplacement, malgré l'affirmation de principe de la préservation de leurs droits"*.

Quel est le problème de fond ?

D'après l'étude, la crise sanitaire a révélé des carences bien plus profondes et anciennes.

À commencer par l'insuffisance de solidarité européenne entre les États membres, ou encore le manque de coordination régionale et locale dans la lutte commune contre un fléau mondial. Plus localement, le rapport pointe du doigt une *"absence de coordination transfrontalière entre l'Italie et la France et la difficulté pour les élus locaux d'identifier les interlocuteurs responsables au-delà de la frontière"*.

Autrement dit: les autorités renvoient les informations vers Paris ou Rome *"et les appels à l'arbitrage central demeurent sans retour"*.

L'étude rappelle par ailleurs que la frontière franco-italienne est la seule en France à ne pas être couverte par un accord-cadre de santé, *"ce qui est source de dysfonctionnements administratifs dans la prise en charge et le suivi transfrontaliers des patients"*.

Quelles solutions ?

Deux grandes mesures ont été envisagées par le groupe de travail pour répondre à ce besoin de coopération opérationnelle transfrontalière de crise.

"Tous les acteurs publics du cadre transfrontalier devraient pouvoir être réunis dans une plate-forme de crise", évoquent-ils en premier lieu. Appelant également à mettre en place une coopération interhospitalière européenne.

"La mutualisation des moyens est un procédé efficace pour lutter contre la saturation des services de santé dans les situations de catastrophes ou d'épidémie. Elle compléterait la carte sanitaire dans les périodes de grande tension de ces services", argumentent les auteurs du rapport.

En l'absence de structure de coordination ou de gouvernance faisant vivre le dialogue transfrontalier au niveau institutionnel, citoyen, ou encore économique – comme il en existe sur la plupart des frontières européennes (Comité franco-genevois, Eurodistricts, Eurorégions...) – l'étude suggère par ailleurs que *"des dispositifs souples de coordination au niveau local pourraient représenter un point de démarrage"*.

Quelle autre utilité ?

Si un dispositif de gestion de crise transfrontalier venait à être mis en place, il pourrait s'appliquer à d'autres domaines que le sanitaire: risques climatiques (inondations, incendies, éboulements, avalanches...), sismiques, industriels (y compris pollutions de l'air et pollutions marines), crise migratoire, crises liées à l'interruption ou à la perturbation du trafic routier ou ferroviaire, risque terroriste...

Le coronavirus l'aura démontré: travailler main dans la main avec les voisins italiens est désormais devenu une nécessité.